

CQP Moniteur de squash

RNCP14876 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15409
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	21/07/2023

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015

FEDERATION FRANCAISE DE SQUASH · SIRET : 32342812800066

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de squash

<http://www.ffi squash.com>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE SQUASH	32342812800066	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire réalise les activités suivantes :

1. Accueil des publics enfants, parents et adultes, avant et après la pratique squash afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité
2. Encadrement de séances de squash individuelles et collectives en squash en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
3. Dynamisation dans et autour de son activité
4. Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
5. Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

Depuis le 1er mars 2017, les patients atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD) peuvent se voir prescrire une activité physique adaptée par leur médecin traitant. Par conséquent, une qualification complémentaires optionnelle "Activités Physiques et sportives sur prescription médicale" a été créée par la CPNEF Sport.

Celle-ci vise les activités suivantes :

- Accueil des publics atteints de maladies chroniques et/ou d'Affection de Longue Durée (ALD) afin de les encourager vers une activité physique durable permettant d'améliorer la qualité de vie et le bien-être au quotidien,

- Transmission d'une technicité adaptée en adéquation avec les capacités des pratiquants,
- Programmation et la planification des séances d'activités physiques et sportives adaptées au regard des caractéristiques des personnes et des objectifs visés,
- Garantie des conditions de pratique sécurisées dans l'environnement concerné pour les pratiquants et les tiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public (enfants, parents et adultes)
- Gérer le moment qui précède et qui suit la pratique de squash en veillant à la sécurité des pratiquants (enfants, parents et adultes)
- Organiser des situations d'apprentissage de l'activité squash dans le temps et l'espace (Nombre de personnes par court en fonction du niveau de pratique) adaptées aux spécificités et attentes des publics (enfants et adultes)
- Mettre en œuvre et adapter son intervention en fonction des publics (âge, niveau, ...) au regard de la séance de squash et du cycle de séances
- Démontrer, distribuer et/ou expliciter les exercices et gestes techniques en squash
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- Respecter la réglementation applicable à l'activité (règles technico-tactiques - règles d'arbitrage)
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard de l'activité squash au regard de la spécificité de l'activité squash
- Participer à l'organisation, à l'évaluation et à la délivrance des premiers niveaux fédéraux « mes années squash »
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements (Stages, types d'animation, tournois, ...) adaptés à leurs niveaux
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants au sein de la structure (squash loisir, squash compétition, mini-squash, école de squash)
- S'intégrer dans la structure et participer à son fonctionnement
- Auto-évaluer ses interventions
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Entretenir le matériel
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Compétences spécifiques à la qualification complémentaire optionnelle « Activités Physiques et sportives sur prescription médicale » :

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant ;
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques ;
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique ;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Associations sportives affiliées à la Fédération Française de Squash,

Au sein de structures privées,

Au sein de structures publiques organisant la pratique du squash.

Le titulaire de la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et sportives sur prescription médicale":

- exerce son activité dans toutes les structures du champ de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) du CQP auquel il est associé : associations à objet sportif, structures professionnelles, etc. Dans le cadre de ses activités, l'animateur est en capacité d'intervenir dans une démarche de prévention secondaire ou tertiaire en lien avec les réseaux et professionnels de santé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

emploi de moniteur, animateur à titre accessoire, occasionnel, secondaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport.

Pour la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale":

- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, article 144, relatif à la prescription, par le médecin traitant, de l'activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient, dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un représentant de la CPNEF collègue salariés ou son suppléant,

Un représentant de la CPNEF collègue employeurs ou son suppléant,

Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,

Un représentant de la FFSquash ou son suppléant,

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/07/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38284

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ffsquash.com>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	131
Parcours menés à terme	139
Taux d'achèvement	106 %
Période	02/2022 – 08/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	310
Montant total engagé	92 370 €
Coût moyen par dossier	298 €
Durée moyenne	19 h
Période	02/2020 – 07/2023
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.